

GRÈCE

L'écart de revenu par rapport aux pays les plus performants, qui avait diminué ces dernières années, va probablement se creuser de nouveau du fait de la grave crise économique actuelle. Les réformes structurelles en cours sur les marchés de produits et du travail sont cruciales pour réduire le déficit de productivité considérable et améliorer l'utilisation de la main-d'œuvre.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

La faiblesse de la concurrence dans les industries de réseau, ainsi que la lourdeur des charges administratives qui pèsent sur la création d'entreprises et la rigueur de la réglementation des services professionnels, entravent le jeu de la concurrence et la croissance de la productivité.

Mesures prises : Les autorités ont lancé un programme de privatisation, dans le cadre duquel l'État doit céder des participations dans la société des chemins de fer et la Poste. Des mesures ont été prises pour libéraliser le secteur des transports. Les formalités à accomplir pour créer une entreprise ont été simplifiées.

Recommandations : La présence capitalistique de l'État dans les principaux services d'utilité publique devrait être allégée, et les obstacles à l'entrepreneuriat devraient être réduits. La libéralisation annoncée des professions fermées devrait être mise en œuvre rapidement.

Poursuivre les efforts déployés pour réduire l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité

Du fait de fortes contre-incitations financières à la poursuite de l'activité à un âge avancé, le taux d'emploi des seniors demeure bas. Les métiers « pénibles » représentent une voie d'accès importante à la retraite anticipée.

Mesures prises : Une récente loi a relevé l'âge légal de la retraite, alourdi les pénalités prévues en cas de départ en retraite avant 65 ans, et réduit la générosité des pensions. La liste révisée des métiers pénibles entrera pleinement en vigueur en juillet 2011. L'accès à la pension minimum a été limité aux personnes ayant atteint l'âge légal de la retraite. Des études actuarielles destinées à évaluer l'impact de la réforme des retraites sont en cours de réalisation.

Recommandations : Appliquer pleinement la loi sur les retraites. S'assurer que les changements apportés aux paramètres du système de retraite seront suffisants pour garantir sa viabilité à long terme.

Réduire le coin fiscal sur le travail et élargir la base d'imposition

Un coin fiscal élevé sur le travail et des exonérations d'impôt encouragent la fraude fiscale et les activités informelles.

Mesures prises : La récente réforme de la fiscalité vise à élargir la base d'imposition et à réprimer la fraude fiscale, notamment en mettant en place une imposition forfaitaire et des sanctions plus lourdes contre les auteurs d'infractions fiscales.

Recommandations : Poursuivre les efforts déployés pour élargir la base d'imposition et lutter contre la fraude fiscale. Envisager de réduire les coins fiscaux à moyen terme, une fois que les objectifs budgétaires auront été atteints. Une telle réduction pourrait être financée par une diminution des dépenses publiques, notamment celles de l'administration publique, qui représente une proportion relativement forte des dépenses publiques.

Autres grandes priorités

Améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire

Relever la qualité des prestations du système scolaire en améliorant la qualité de l'enseignement et les programmes scolaires.

Mesures prises : Les réformes annoncées visent à améliorer la qualité du système d'enseignement par le biais d'une procédure d'évaluation plus approfondie des résultats des enseignants.

Recommandations : Revoir les programmes scolaires afin de renforcer les compétences de base en lecture, écriture, calcul et sciences ainsi que l'esprit critique des élèves. Améliorer la qualité des enseignants en rendant leur profession plus attractive, et en liant leur évaluation à leur perfectionnement professionnel effectif. Accroître l'autonomie des établissements d'enseignement et les responsabiliser davantage.

Faciliter l'entrée sur le marché du travail

Le coût minimum du travail relativement élevé et la rigueur de la législation sur la protection de l'emploi font obstacle aux entrées sur le marché du travail, en particulier pour les jeunes.

Mesures prises : Une loi de 2010 a instauré des rémunérations inférieures au salaire minimum destinées à aider les jeunes âgés de 25 ans ou moins à trouver un emploi, assorties d'une prise en charge partielle par l'État de leurs cotisations sociales. Elle réduit le coût des licenciements pour les grandes entreprises et instaure des règles plus souples en matière d'indemnités de licenciement.

Recommandations : Mettre pleinement en œuvre la nouvelle loi. Les coûts de licenciement des employés de bureau devraient être rapprochés de ceux des ouvriers.

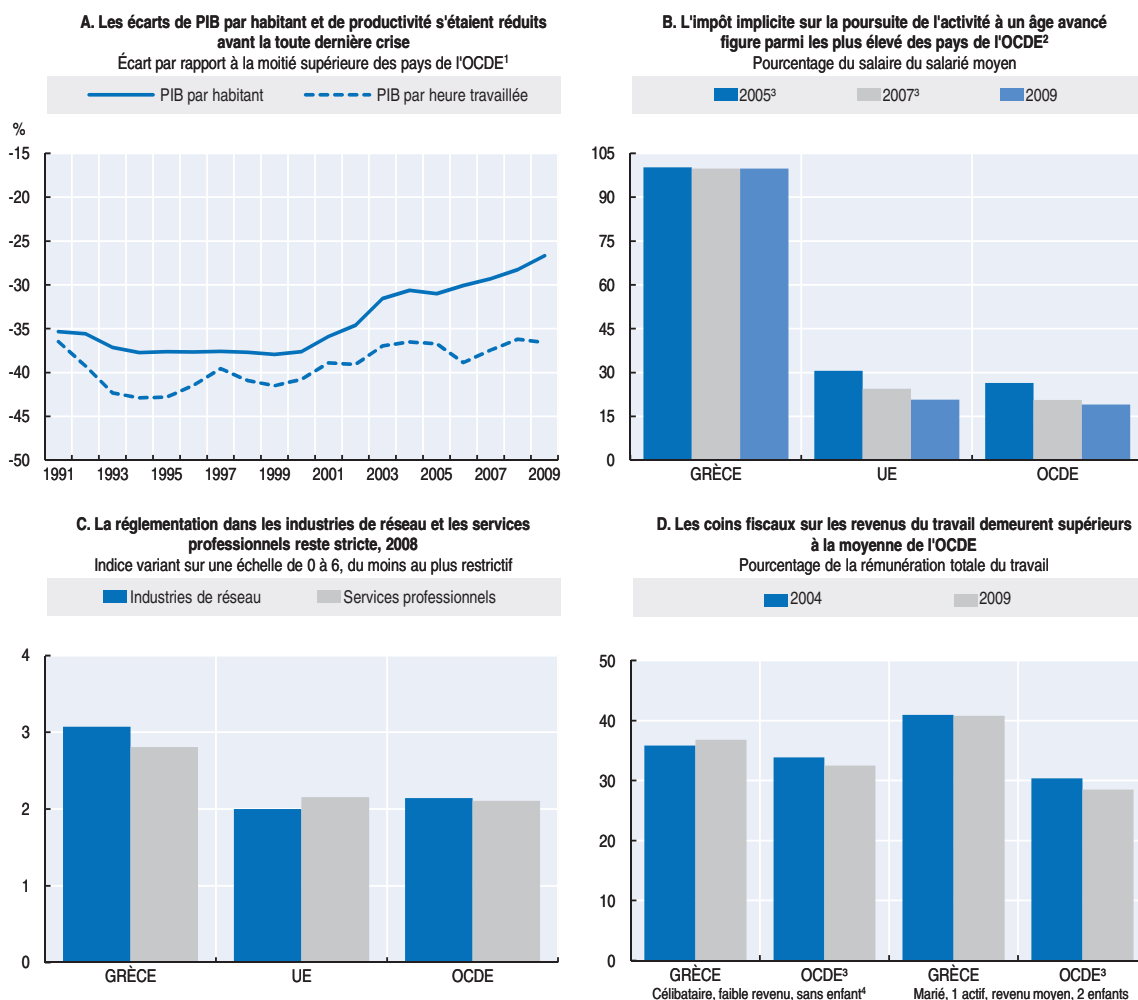
GRÈCE

Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage


	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	2.9	3.8	2.0
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.9	1.0	0.8
dont : Taux d'emploi	0.7	0.9	0.5
Nombre moyen d'heures travaillées	0.2	0.1	0.3
Productivité du travail	2.0	2.8	1.2
dont : Intensité capitalistique	1.4	1.8	1.1
Productivité multifactorielle	0.6	1.0	0.1

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Impôt implicite intégré dans le système normal de pension de vieillesse qui pèse sur la poursuite de l'activité à 60 ans.
3. Moyenne des pays européens de l'OCDE. Les moyennes UE et OCDE ne comprennent pas le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
4. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE (2010), Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 370 et calculs de l'OCDE ; graphique C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932386776>